83e ANNÉE n° 1954 Paraît le Samedi Samedi 3 décembre 1983

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Administration-Rédaction
95, rue Saunerie - tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant Gérard SEGOND

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO 2 F.
ABONNEMENT 1 AN 100 F.
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F.

TARIF des ANNONCES H.T.
la ligne
Annonces légales 12,86 F.
Petites annonces 10,00 F T.T.C.
voir grille en dernière page
Publicité consulter notre tarif

RECEPTION DES ARTICLES ET PUBLICITES A NOTRE BUREAU de SISTERON
C.C.P. 7 447 88 C Marseille

– Mercredi 7 décembre –

Réouverture de

★ SANS GRIFF ★

« Vêtements dégriffés »

Les après-midi de 14 h 30 à 19 h 15

49, Rue Saunerie ★ Tél. 68.43.29

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Châteauneuf Val St Donat, maison ancienne entièrement restaurée, séjour avec cheminée, 2 chambres, bain, garage. 230.000 Frs.

ENTREPIERRES, à 8 km de Sisteron, terrain constructible 2300 m² exp. au sud, jolie vue : 100.000 Francs H.T.

SISTERON bourg Reynaud, maison 16e siècle, à restaurer intérieurement 3 niveaux terrasse, vue lac. 130 000 F.

Près de SISTERON, Salignac, splendide mas, pierres apparentes, 7 Pièces, 2 bains, cheminée, cour intérieure dallée, terrasse, barbecue, jardin, garage 2 voitures, ensoleillé, vue imprenable. 700 000 F.

Prox. Sisteron, maison village restaurée, cheminée, poutres, balcon, dépendances 170.000 francs.

Le Thor villa F7 130 m² habitable - terrain 876 m². 425 000 Frs.

Thèze, centre village dans immeuble bon état, appart. deux pièces, salle d'eau, propreté à faire, vue 90.000 Frs.

THÈZE, centre village, spl. bat caractère avec pigeonnier, four à pain, nomb. pos. aménagement, jardinet. 120 000 F.

SISTERON, Bourg Reynaud, grande maison ancienne 120 m² en 3 niveaux, cheminée, habitab. immédiat. vue sur lac, 320.000 F.

Prox SISTERON dans village tous commerces, maison mitoyenne 80 m², jardinet. 145.000 Frs.

Prox SISTERON dans village LES MÉES, maison mitoyenne 75 m², belle terrasse, garage, vue dominante sur vallée. 170.000 Frs.

14 Kms SISTERON dans village tous commerces, local vide 100 m² sur 200 m² terrain clos. 90.000 Frs.

26 km Sisteron dans site exceptionnel, dominant vallée sur 27 hectares de terrain dont 10 hectares attenant ferme caractère, pierres apparentes, 3 bâtiments indépendants entièrement restaurés, garage, hangar,, pigeonnier, four à pain, source, bassin. Vue imprenable 950.000 F

Sisteron prox cathédrale, maison indépendante, séjour avec balcon, 1 chambre, cuisine, Bain, grande cave voûtée, garage 40 m² à saisir. 250.000 F

Mison, belle villa 4 pièces, belle cuisine équipée, 2 salles de bain sur 500 m², terrain arboré clos. 500.000 francs.

CRUIS, prox village, villa T4 + garage sur 1500 m² de terrain possibilité reprise prêt. PAP, Frais achat réduit : 360 000 F.

SISTERON dans petite cop. Appartement T7, 1 Pièce en duplex grande terrasse, jardin, garage et comble, vue imprenable sur lac et citadelle. 450.000 F

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

Après-midi costumé : 235 candidats !

La Fédération de parents d'élèves Alpes FNAPEEP avait invité les enfants du Primaire et de la maternelle pour un après-midi costumé le 26 novembre dernier, salle de l'Alcazar. Le nombre impressionnant d'enfants a empêché les organisateurs de faire une parade des costumes et de convier tous les candidats sur le podium. Ils se sont également refusés à désigner le ou les plus beaux costumes : comment choisir entre 235 candidats !!!

Les 6 plus beaux lots ont donc été tirés au sort en fin d'après-midi. A 17 H, l'orchestre de l'école de musique a offert un concert agréable sous la direction de Monsieur REBOLLO, et en présence de Madame REYNAUD, représentant la Mairie. Une expérience qui sera certainement renouvellée, à la demande de tous les participants. Enfin, un grand coup de chapeau aux clowns du Circo Fiasco qui ont eu tout au long de l'après-midi le rôle difficile de s'adresser à des enfants d'âge très différent : les plus jeunes avaient 2 ans et les plus anciens 12 ans. Un défi extrêmement ambitieux dont ils se sont magnifiquement sortis. Nous les reverrons certainement à Sisteron. Pensez-y pour les animations des fêtes de Noël. Nous rappelons que la fédération Alpes FNAPEEP tiendra une réunion publique tous les premiers mardis du mois. N'hésitez pas à venir à la salle du Tivoli à 20 H 30 le mardi 6 décembre 1983.

Samedi 10 décembre à 17 heures

★ Salle de l'Alcazar ★

★ Super Loto ★
des Chasseurs

1 Week-end pour 2 personnes aux Baléares
1 Fusil justaposé calibre 12 ★ 1 vélo Bi Cross
★ 1 Vélo Bi Cross ★
1 Sanglier ★ faisans ★ électro-ménager

– Venez nombreux, Merci –

© VILLE DE SISTERON

« M. J. CORNU, Kinésithérapeute D.E. »
remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a témoigné et l'informe que
« M. J. MARDINLI »
- Kinésithérapeute D.E. -
lui succède à partir du 1er décembre 1983 à son
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE
6, Place Dr ROBERT - 04200 SISTERON
Téléphone : (92) 61.03.00

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

BLOC-NOTES

Dimanche 4 & Lundi 5 déc.

Médecin de garde :
Docteur ANDRÉ
Place de l'Horloge, Tél. 61.12.90 ou domicile 61.18.22
04200 SISTERON

Pharmacie de garde :
COMBAS
Les Arcades. Tél. 61.00.19
04200 SISTERON

Infirmier de garde :
M. KREITZ
119, Rue deProvence, Tel. 61.14.42
04200 SISTERON

Pompiers :
Tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
Tél. 61.00.33

Mairie :
Tél. 61.00.37

Police-Secours :
Tél. 17

Ambulances VOLPE
Place du Dr Robert.
Tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON Tél. 61.00.52
Toutes urgences : *médicales, chirurgicales, obstétricales.*

Boulangeries :
ouvertes le lundi
CHESNAU, *31 rue Mercerie*
BLANC *Tél. 61.01.92*
ANTELME *les Plantiers*
MARTIN *Rue Saunerie*

Boucheries :
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon *gérant 46, rue droite Tél. 61.00.44*
RICHAUD-RULLAN, *rue Saunerie*

Crèmerie :
ouverte le lundi
AZAM, *75 rue Droite*

Bureau de l'Habitat :
ouvert au public mercredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Dimanche 4 décembre
à 18 Heures
«LA POTINIÈRE»
★ LOTO ★
du
- RUGBY -
Agneau, Jambons, vins

Création de l'Amicale des Anciens Elèves du Lycée Paul Arène

A la demande de nombreuses personnes ayant fait leurs études au Lycée Paul Arène, nous avons pensé créer une amicale qui permettra de renouer les contacts tout en retrouvant parfois avec surprises, combien nous étions déjà loin des blouses grises et bleues. Celle d'une époque révolue. La légalisation d'un tel mouvement est souhaitable. De ce fait il a été décidé d'être régie sous le couvert «d'Association loi 1901 nous imposant une assemblée constitutive qui est fixée le samedi 17 décembre 1983 à 21 h 00 salle des réunions au Tivoli, entrée montée de la Citadelle. Espérant que vous serez nombreux pour fêter cette naissance nous vous disons à bientôt.

MONTLAUR SISTERON
TROUVEZ MOINS CHER!

FOIRE AU COCHON

DU 3 AU 10/12	**SPÉCIAL CHOUCROUTE**	**FOIRE**
FOIRE AU PORC	**CHOUCROUTE** *CUITE, le KG* 6,50 F	**AU FROMAGE**
PORC *Entier ou demi, le Kg* 12,00 F	**SAUCISSES Strasbourg** *Le KG* 24,50 F	**RACLETTE** *Le KG* 27,00 F
ÉPAULE FRAICHE *Le KG* 12,90 F	**POITRINE FUMÉE** *Le KG* 25,00 F	**CHAUMES** *Le KG* 38,50 F
JAMBON FRAIS *Le KG* 17,90 F	**SAUCISSES de viande** *Le KG* 24,00 F	**ST NECTAIRE** *Le KG* 31,00 F
LONGE ENTIÈRE *Sans filet, le KG* 18,00 F	**MORTEAU** *Le KG* 28,50 F	**MUNSTER** *Le KG* 35,00 F
ROTI DE PORC *Le KG* 19,80 F	**CHOUCROUTE** *CRUE, LE KG* 3,80 F	**BLEU D'AUVERGNE** *Le KG* 29,50 F
ROUELLE DE PORC *Le KG* 19,80 F	**SAUCISSES Francfort** *Le KG* 25,50 F	**BUCHE de CHÈVRE** *Le KG* 32,00 F
PIED *La pièce* 1,00 F	**PALETTE FUMÉE** *Le KG* 31,50 F	**CONTÉ** *Le KG* 32,00 F
TÊTE *La pièce* 15,50 F	**CARRÉ FUMÉ** *Le KG* 42,50 F	**ROQUEFORT** *Le KG* 49,50 F

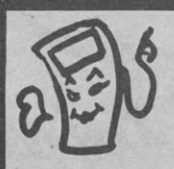

ESSENCE 4,49 F
SUPER 4,81 F
GAZ OIL 3,57 F

MONTLAUR
Maxi Super

© VILLE DE SISTERON

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SISTERON

ETAT CIVIL
DU 15 AU 22 NOV. 83

NAISSANCES :

• Cristel Angélique Céline, fille de Jean-Louis Jacques MICHEL et de Françoise Simone MASSOT, domiciliés à SISTERON (A.H.P.)

• Gaetan Thomas, fils de Gérard Patrick Roland MATAGNE et Christiane Cécile POIROT, domiciliés à CHATEAU-ARNOUX (A.H.P.)

DÉCÈS :

• Juiette Céline Joséphine FOURNIER épouse SILVE, 77 ans, domiciliée au POET (Hautes-Alpes)

• Giacomo PESCE, 83 ans, domicilié à La Silve de MISON (A.H.P.)

• Margherita PONZO, 82 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)

• Fortuné Louis MARTIN, 77 ans, domicilié à SISTERON (A.H.P.)

• Giuseppina Margherita GUGLIELMET épouse TREBOUILLIER, 63 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)

• Louise Emma Elisa LATIL veuve BREMOND, 85 ans, domiciliée à NOYERS SUR JABRON (A.H.P.)

LYCÉE P. ARÈNE
FORMATION CONTINUE

==-==-==-==

Dans le cadre des cours de promotion sociale, les cours d'initiation à l'informatique langages BASIC et L.S.E. fonctionneront normalement à compter du LUNDI 28 NOVEMBRE 1983, les lundis de 17 à 19 H, vendredis de 17 h 15 à 19 h 15 et samedis de 10 à 12 H. Les inscriptions sont prises dès maintenant au secrétariat du lycée.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉLUS POUR LA ROUTE NAPOLÉON

Du 26 novembre 83 à 10 h 30, Salle du Conseil Municipal

Monsieur QUEYREL Jean, Adjoint aux Finances, remplaçant Monsieur le Maire a accueilli les participants. A cette réunion se sont associés Monsieur le Conseiller Régional du CANET ROCHEVILLE, Messieurs les Maires de GAP, de VOLONNE et MALIJAI. Le président sortant, Monsieur BONIFACE, Maire et Conseiller Général de CASTELLANE, a donné le compte rendu des activités de l'année écoulée et a fait part de son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. L'Assemblée a élu à l'unanimité en qualité de président Monsieur de FONT-MICHEL, Maire de GRASSE. Le bureau a ensuite été mis en place. Monsieur Daniel SPAGNOU a été élu Membre du Conseil d'Administration, Monsieur QUEYREL Jean, Trésorier Adjoint. A l'issue des débats, un apéritif a été offert par la municipalité de SISTERON. Puis un repas amical a été pris en commun au Restaurant du Tivoli.

FOYER CLUB 3e AGE

★★★

PROGRAMME DE DÉCEMBRE 1983

• **Dimanche 4 décembre :** VENTE-EXPOSITION au foyer-Club de 10 h à 12 h et de 14 H à 17 h. Nous vous espérons nombreux.

• **Mardi 6 décembre :** Au cinéma «REX» séance réservée aux membres des clubs du 3e Age (se munir de la carte d'adhérent S.V.P.). Au programme : **«LA MAISON DU LAC»** avec Henry FONDA, Katherine HEPBURN et Jane FONDA. Ouverture du guichet dès 14 h. Prix des places 15 F. Le foyer des Capucins sera ouvert normalement.

• **Jeudi 8 décembre :** Dès 14 h, rencontre de scrabble avec Mme BLANC.

• **Mardi 13 décembre :** A 14 H 30, Visages et réalités du monde : «La Sardaigne».

• **Jeudi 15 décembre : ★ NOËL ★ à l'Alcazar** ouverture des portes à 12 h 30.

• **Dimanche 18 décembre :** Dès 14 h, LOTO offert par la Maison AUDIBERT (Chaussures)

• **Mardi 20 décembre :** A 14 H 30, VIDÉO : Ballet «Le lac des cygnes» Musique de Tchaïchoswski, danseurs étoiles : Magot FONTEYN et Rudolf NOUREEV avec les ballets de l'Opéra de Vienne. Pages poétiques : Alfred de MUSSET.

• **Dimanche 25 décembre :** Fête de Noël, le club sera fermé

POUR QUE CESSENT LES CARENCES AU LYCÉE PAUL ARÈNE A SISTERON

=-=-=-=-=

Les parents d'élèves de Sisteron, réunis le 25 novembre 1983, à l'appel de leurs organisations unanimes (FCPE, ALPES FNAPEEP, PEEP, Indépendants) avec des délégués des élèves et des syndicats d'enseignants du Lycée.

• constatent les absences durables de professeurs et de surveillants au lycée et leurs conséquences catastrophiques pour la scolarité des élèves (absence de couture en section habillement du LEP, absence de conseillère d'orientation au lycée, manque de surveillants à l'internat, etc...)

• ont manifesté à deux reprises au cours de la semaine précédente leur mécontentement et leur détermination par des interventions directes dans l'établissement (maintien des pensionnaires à l'internat lundi 13, blocage du conseil d'établissement vendredi 18),

• ont pris connaissance de la circulaire de M. le Recteur sur les remplacements, n'y ont relevé que des invitations au bénévolat et à la répartition de la pénurie, sans qu'aucune solution valable n'y soit proposée.

• affirment leur détermination, compte tenu de l'urgence, de bloquer le fonctionnement du conseil d'établissement tant qu'une réponse aux carences dénoncées n'aura pas été apportée, et d'occuper l'internat si les pensionnaires sont de nouveau renvoyés chez eux,

• participeront à la journée de protestation des enseignants du département contre la circulaire du recteur le lundi 28 novembre et demandent l'abrogation de ce texte,

• décident de maintenir la concertation régulière entre leurs organisations et invitent parents, élèves et enseignants à être attentifs aux actions qui pourraient leur être proposées, compte tenu de l'évolution de la situation

• en appellent aux municipalités du secteur desservi par le lycée, à MM. les parlementairs et à M. le Préfet pour qu'ils soutiennent leurs légitimes revendications.

Les Organisations de Parents d'Elèves de Sisteron

M. A.G. ROMAN, Président de l'A.C.S. de Sisteron
à Monsieur le Maire de la ville de Sisteron

OBJET : DÉMISSION

Monsieur le Maire,

En février 82, Lorsqu'avec mon épouse nous avions décidés de créer l'Association Canine Sisteronnaise, pour relever l'Association «les Amis des Bêtes», nous avions pensés que les personnes qui avaient acceptées de se joindre à nous, le faisaient spontanément dans l'intérêt des bêtes et non aux fins d'ambitions personnelles.

En outre, vous n'êtes pas sans ignorer que depuis plus de 10 mois, j'ai réclamé en vain et à plusieurs reprises à la trésorière, les comptes de l'Association et la liste des membres faits par elle, ceci dans le simple but de convoquer l'Assemblée Générale.

Aujourd'hui la réponse à mes successives demandes se traduit par la calomnie, les insultes et voir même les injures écrites et envoyées bien évidemment anonymement.

En conséquence et bien que cela nous en coûte nous vous informons par la présente de notre DÉMISSION de l'Association Canine Sisteronaise et de notre désintéressement total quant à son avenir.

Néanmoins nous nous réservons le droit de poursuivre toutes personnes quelle qu'en soit leur position et leur fonction, qui continueraient à blasphémer sur notre compte.

Il est bien évident que nous continuerons pas moins à veiller sur l'avenir des chiens et ce en notre qualité de S.P.A.

Je précise que lorsque nous avons pris le relai en 82 le compte en banque ouvert à la BNP de Sisteron sous le numéro 026 950/10 (ceci pour faciliter certaines personnes dans leur demande de renseignements) était à ZÉRO et qu'il laisse apparaître aujourd'hui, une disponibilité de fonds de : 14 517,60 F et ce après 21 mois de gestion.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

AVIS DE PRESSE

GRANDE VENTE EXPOSITION LE 4 DÉCEMBRE 1983 AU FOYER-CLUB 3e AGE

A l'approche des Fêtes de fin d'année, venez nombreux encourager tous les bénévoles qui ont confectionné de leurs doigts agiles mille petits ouvrages aussi décoratifs qu'utiles. Dès l'ouverture on pourra satisfaire sa gourmandise au stand «Patisserie maison».

N'oubliez pas, le 4 décembre de 10 H à 12 h et de 14 h à 17 h, le meilleur accueil vous sera réservé.

AVIS DE PRESSE

FOYER CLUB 3e AGE

Les adhérents sont informés que le gala de NOEL aura lieu le JEUDI 15 DÉCEMBRE prochain à l'Alcazar. Les inscriptions seront prises au Foyer-Club du Lundi 5 décembre au lundi 12 décembre inclus, de 14 H à 16 H. Tous les jours ouvrables. Se munir de la carte d'adhérent. Une participation sera demandée.

Ce 15 décembre sera à nouveau pour tous l'occasion de se retrouver tout en dégustant un excellent repas

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

★★★★★★

COMPTE-RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DU 21/10/83 :

• **Le Président :** Monsieur SPAGNOU, Maire

• **Conseillers Municipaux :** présents MM. LARGILLIER, BOURLIER, CASTEL, Absente excusée : Mlle ROBERT Adjointe.

• **Personnel de la Bibliothèque :** Présents : M. LEMOINE, Mme BAILLET, Mlle JULLIAN.

• **Représentants enseignants :** Présentes : Mme REYNAUD, Adjointe, Mme PLANQUE, Mme MELQUIOND. Absent excusé : M. RIBOT.

• **Représentants des parents d'élèves :** Présents Mme ARSEGUEL, M. MEGY, M. MICHEL, M. DAUBARD. Absente excusée : Mme JULIEN.

• **Représentants associations culturelles :** Présente Mme SAURY, Absent excusé : M. COLOMB

• **Représentant groupement professionnel :** M. RIBAULT, Président de l'A.P.A.C.S.

• **Autre personnalité :** Absent excusé : M. ROMAN André.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance, rappelle la composition et le fonctionnement du Comité consultatif (Article R 341.8 du code des communes) et présente l'ordre du jour.

1) Présentation de la bibliothèque : Monsieur LARGILLIER donne lecture du rapport de la Bibliothèque définissant les taches des employés, le fonctionnement et l'organisation du travail, le nombre et la fréquentation des abonnés et des livres empruntés, ainsi que la totalité des livres en fonds nouveaux par genre que possède la bibliothèque.

2) Analyse du règlement : Suit la lecture du règlement qui n'a pas été modifié. Un exemplaire est remis à chacun, il est approuvé par M. le Maire et le Comité.

3) Horaires : Sur proposition de M. LARGILLIER et du personnel de la Bibliothèque, il a été décidé de mettre en place une nouvelle grille d'horaires qui correspondrait mieux aux demandes des lecteurs à partir du 8 novembre 1983 pour les jours suivants :
- Mardi de 16 h à 18 h, Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 16 h à 18 h et samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

4) Animation générale : Un contact sera pris avec les enseignants et les responsables des bibliothèques du lycée et de lecture pour tous afin d'établir un travail de coordination pouvant être bénéfique aux étudiants.

5) Acquisitions envisagées : Il ressort d'après nos statistiques que le goût des lectures des abonnés est principalement axé sur le roman. Nous continuerons donc nos achats dans cette voie, encouragés d'ailleurs par M. le Maire qui souhaite que la Bibliothèque étant par vocation un lieu de culture, continue avant tout à distraire et à détendre les lecteurs. Le personnel de la bibliothèque a fait une proposition d'achat de 240 titres pour adultes et jeunes. Ces achats ayant été accordés par le Comité, M. LEMOINE a immédiatement déposé chez les libraires de la ville les listes de commandes. La Bibliothèque espère obtenir ces titres pour la mi-novembre, et recevoir également fin novembre l'Encyclopédie Universelle qui a été accepté. La somme attribuée à l'acquisition de ces ouvrages représente au total environ 17 000 F. Le Comité a autorisé la bibliothèque à remplacer en fin d'abonnement les revues n'ayant aucun succès.

6) Questions diverses : Monsieur le Maire signale que les archives municipales représentant le fonds ancien se trouvant à la Mairie, seront examinées par un inspecteur et transférées à la Bibliothèque.

Le Comité de lecture sera recruté parmi les lecteurs de la Bibliothèque représentant les différentes couches sociales et convoqués pour une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

© VILLE DE SISTERON

Galerie
Le Mas du Plantier

Editions d'Art
TABLEAUX - AQUARELLES - ESTAMPES

Atelier d'encadrement
RESTAURATION

Artisanat

LE MAS DU PLANTIER - Vallée du Jabron
04200 BEVONS tél. (92) 61.22.02
ouvert tous les jours de 15 h à 19 h
Fermé dimanche et lundi sauf sur rendez-vous

«LA CAVERNE»
«D'ALI BABA»
13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - tél. (92) 61.02.47
★ *Prêt-à-porter fantaisie, bijoux ... (pour adulte et l'enfant)* ★
★ *Vannerie et meubles rotins - Articles cadeaux et décoration* ★
NOUS VOUS INVITONS A DECOUVRIR NOTRE COLLECTION D'AUTOMNE
Fermé le dimanche et le lundi — *ENTREE LIBRE*

Robert JEDOR
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

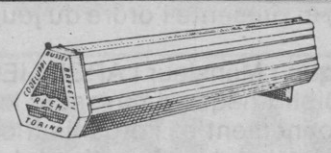
M.A.A.M.S.
Matériaux d'**A**ssèchement, d'**A**ssainissement des **M**urs et des **S**ols
★★★★★★★★
de l'humidité nous sommes vainqueurs avec «RAEM» les supers **ASSECHEURS**
NOYERS-SUR-JABRON = tél. (92) 64.32.12
DEVIS SUR DEMANDE ===== *de 18 h à 21 h*

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures Papiers Peints
18, rue Droite
SISTERON
Teleph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

S.I.O.T.

Syndicat d'Initiative

Office de Tourisme Sisteron

Il est rappelé par le Syndicat que les inscriptions sont toujours prises au bureau de l'Office, Hôtel de ville. Tél. 61.12.03 pour la sortie prévue **dimanche 18 décembre : Théâtre d'Avignon : «La vie parisienne ».** Renseignements et inscriptions au bureau du S.I.O.T.

U ★ F ★ F

Union des Femmes Françaises

Les 22 et 23 novembre 1983, l'Union des Femmes Françaises de Sisteron a tenu son exposition-vente salle de la bibliothèque municipale. Les amies UFF vous remercient de votre passage et des achats que vous leur avez réservés, le produit de cette vente, ainsi que la loterie, sont organisés au profit de nos oeuvres sociales.

Voici les N° gagnants de cette loterie :
1er lot : N° 134 «une lampe de chevet» Mme Simone DURVIL
2e Lot : N° 117 «Un tapis de table» M. Albert IMBERT
3e lot : N° 10 «Une batterie de cuisine» Mme Nicole CHAUVIN
4e Lot : N° 136 «Un dessus de lit» Mme Reine PAU.

Une erreur d'impression dans rubrique de Sisteron annonçait un cross organisé le 30 décembre 1983 par l'UFF de Sisteron, le Comité Local dément cette information.

MANIFESTATION LAÏQUE DU 4 / 12 A MARSEILLE

=-=-=

Les propositions du Ministre de l'Education Nationale Alain SAVARY, concernant l'unification laïque de l'enseignement **SONT INACCEPTABLES.**

Une grande manifestation régionale aura lieu dimanche prochain à 11 h. A l'initiative du Comité Départemental d'Action laïque 04 et de la Fédération de l'Education Nationale, un car gratuit est mis à votre disposition :
Départ Sisteron : 7 H 30 (Place Hôtel de Ville)
Château-Arnoux : 7 H 40 (Place)
Saint-Auban : 8 H 00 (M.J.C.)
Peyruis : 8 H 10 (parking nationale vers Manosque)

Emmanuel BOUTTERIN
Secr. Adj. de la Sect. Dép. FEN

AVIS DE PRESSE

APICULTURE

Les personnes ayant des ruches doivent se présenter au Secrétariat de la Mairie pour en faire la déclaration et cela **avant le 15 janvier 1984, dernier délai.**

MUTUELLE PHILATÉLIE

La bourse aux timbres du mis de décembre aura lieu dimanche 4 décembre de 9 h 30 à 12 h dans la salle de réunion du Tivoli, Montée de la Citadelle.

Bernard PONS

Secrétaire Général du R.P.R.
tiendra une réunion publique
Vendredi 16 déc. 83
à 21 H au Palais des Congrés
à DIGNE-LES-BAINS

ANNONCES LÉGALES

SNC AILLAUD Charles Michel
Siège Social : Place du Bourget
04300 FORCALQUIER
R.C. MANOSQUE B 315129478
APE 6704

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 21 novembre 1983

L'an mil neuf cent quatre vingt trois, le 21 novembre à 18 heures 30,

Les associés de la société «SNC AILLAUD Charles Michel», Société en nom collectif au capital de 100 000 Francs se sont réunis au siège social Place du Bourget 04300 FORCALQUIER sur convocation du gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé rentrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AILLAUD Michel, co-gérant de la Société.

Le Président constate, que d'après la feuille de présence, que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble la totalité du capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément à la loi et à nos statuts.

Le Président déclare que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes du liquidateur
- Quitus au liquidateur
- Clôture de la liquidation

Après échanges de vue le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après lecture et explication des comptes de la Société «SNC AILLAUD Charles et Michel» clos le 31 octobre 1983, la collectivité des associés déclare approuver les comptes présentés par le liquidateur et donne quitus à sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés décide la clôture de la liquidation et constate que du fait des pertes antérieures, que l'actif net est inférieur au capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès verbal constatant la présente délibération en vue d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'Assemblée.

Le Gérant, Les Associés

SNC AILLAUD Charles Michel
Siège Social : Place du Bourget
04300 FORCALQUIER
R.C. MANOSQUE B 315129478
APE 6704

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 21 novembre 1983

L'an mil neuf cent quatre vingt trois, le 21 novembre à 17 h,

Les associés de la société «SNC AILLAUD Charles Michel», Société en nom collectif au capital de 100 000 Francs se sont réunis au siège social Place du Bourget 04300 FORCALQUIER sur convocation du gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé rentrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AILLAUD Michel, co-gérant de la Société.

Le Président constate, que d'après la feuille de présence, que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble la totalité du capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément à la loi et à nos statuts.

Le Président déclare que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution de la Société conformément aux statuts pour arrivée à son terme.
- Nomination d'un liquidateur.

Après échanges de vue le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La collectivité des associés déclare avoir pris connaissance de l'arrivée à son terme de la Société et décide la dissolution de la Société.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés, après échange décide de nommer Monsieur Luc GALIBERT qui accepte cette fonction et déclare n'être frappé d'aucune incompatibilités.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès verbal constatant la présente délibération en vue d'accomplir toutes les formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'Assemblée.

Le Gérant
Les Associés

© VILLE DE SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 83

Étaient présents : Monsieur SPAGNOU Daniel, Maire, Mesdames et Messieurs BREMOND, MALGAT, CHASTEL, JULIEN, ROBERT, QUEYREL, REYNAUD, BRUNET, LEMOINE, LAGARDE, CAPEAU, SCHWARTZ, TRABUC, BOURLIER, MOUCHEZ, GIRAUD, TEMPLIER, LARGILLIER, DURAND, CASTEL, RIBES, ROLLAND Y., ROLLAND M., PAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Messieurs ROMAN, DUMAS, REYNAUD.

Étaient également présents : Monsieur PAGLIANO, Secrétaire Général, Monsieur FAURE, Rédacteur Auxiliaire, Madame RICHAUD, Chef de Service COMPTABILITÉ.

Mademoiselle DURAND Maryline est nommée Secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire, après avoir demandé au public de ne pas intervenir lors des débats, fait savoir que 3 procurations lui ont été données : Messieurs ROMAN Alain, DUMAS Guy et REYNAUD Claude.

Il invite Mademoiselle DURAND Maryline à donner lecture du dernier procès verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Il fait part des remerciements des familles ODDOU et JEAN pour les témoignages de sympathie adressés par le Conseil Municipal à la suite du deuil qui les a touchés.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait part des diverses commissions ayant eu lieu depuis le dernier Conseil Municipal :

- 5 oct. : Commission Cimetière
- 5 oct. : Visite des Monuments Historiques,
- 8 oct. : Coordination entre Services d'Urgence et de réanimation de SISTERON et les médecins
- 13 oct. : Commission municipale et extra-municipale des Affaires Sociales
- 17 oct. : Visite à GAP pour la future Foire Expo.
- 20 oct. : Commission des Finances
- 23 oct. : Commission Municipale et extra-municipale des Sports.
- 26 oct. : Commission Municipale et extra-municipale des travaux.
- 27 oct. : Commission Municipale et extra-municipale des Affaires Scolaires.
- 3 nov. : Commission municipale et extra-municipale du Tourisme.

1. BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 83 :

Monsieur le Maire donne lecture du budget supplémentaire qui a été examiné et approuvé par la Commission des Finances, la Commission des Présidents de Commissions et le Bureau des Adjoints et qui se décompose comme suit :

• **Section de fonctionnement :** comprenant la reprise des dépenses ordinaires engagées en 82 mais mandatées sur l'exercice 83 et l'ajustement des dépenses et des recettes inscrites au BP 83.

Dépenses	2 359 409,21 F
Recettes	2 359 409,21 F

• **Section d'investissement :** comprenant la reprise des opérations en cours avec un réajustement par rapport aux crédits inscrits ainsi que l'inscription d'opérations nouvelles.

Dépenses	**25 826 049,68 F**
comprenant notamment :	
- Nouvel Abattoir	18 976 000 F
- Travaux Lycée	800 000 F
- Agrandissement Cimetière	150 000 F
- Eclairage Stade Rugby	60 000 F
- Voirie : chemin des Mondrons	60 000 F
- Chemin piétonnier du Thor	70 000 F
- Plantation d'arbres	50 000 F
- Consolidation Porte du Dauphiné	50 000 F
- Etude de chauffage	112 000 F
- Aménagement des bureaux Mairie et du Bureau d'Aide Sociale	220 000 F
- Réfection toiture Ping-pong	35 000 F
- Bureau du Service des Sports	40 000 F
- Participation de la Commune aux travaux LEP	45 000 F
- Divers travaux à TIVOLI	70 000 F
Recettes	**25 826 049,68 F**

Après discussion le budget supplémentaire est adopté par 23 voix pour 6 abstentions.

2. PLAN DE FINANCEMENT DE LA Z.A.C.

Monsieur le Maire signale à l'attention du Conseil que le plan de financement établi en 1981 pour la Z.A.C. du Plan Roman est erroné et ne correspond pas à la réalité, celui-ci s'équilibrant à 7 200 000 F alors que le total réel des dépenses se monte à 9 741 575,00 F. Il existe un déficit de 4 581 575,00 F pour la Commune. Monsieur le Maire a donc alerté Monsieur le Préfet lors de sa dernière visite à SISTERON, celui-ci avait adressé le 2 octobre 1981 une lettre au Maire de SISTERON lui faisant part de certaines observations concernant le plan de financement. Malheureusement il n'en avait pas été tenu compte et la Municipalité actuelle se trouve dans une situation financière délicate en ce qui concerne ce problème particulier.

Aussi une table ronde autour du préfet est envisagée.

3. FIXATION DU PRIX DU TERRAIN POUR LA Z.A.C. DU PLAN ROMAN :

Le précédent Conseil Municipal par délibération en date du 22 juin 1982 avait décidé de vendre aux Etablissements AUDIBERT un terrain de 3 ha 58 ca au prix de 17,70 m². Le Conseil Municipal actuel lui avait décidé de les exonérer de la taxe professionnelle pour 5 ans. Il y a donc lieu de fixer le prix d'acquisition du terrain de la Z.A.C. sur la même base que la vente des Etablissements AUDIBERT. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le prix du terrain à 19,40 F le m² actualisé avec exonération de la taxe professionnelle pour 5 ans pour les nouvelles installations en ce qui concerne les transferts d'activités, seul sera exonéré pour 5 ans, le supplément de taxe résultant du transfert.

La création d'emplois nouveaux est liée bien sûr aux avantages consentis par la Commune de SISTERON.

Par la même occasion Maître CHASTEL présente un projet de clauses et conditions valant cahier des charges comprenant notamment l'obligation de construire faite aux acquéreurs qui devra être inséré dans chaque acte de vente.

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote ce projet.

4. DÉSIGNATION DE 2 REPRÉSENTANTS AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS DU LYCÉE ET DU COLLÈGE :

Monsieur le Maire propose pour le Lycée : Monsieur BREMOND Claude, pour le collège Madame SCHWARZ Lucienne.

Accord du Conseil

5. CONVENTION D'ÉTUDES R.H.I. : Acquisition de biens vacants :

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que la ville a passé le 29 juin 1982 une convention d'opération programmée d'Amélioration de l'Habitat avec l'Etat et l'ANAH dans le but de revitaliser la vieille ville.

Afin de résoudre les problèmes d'insalubrité des secteurs définis lors de l'Assemblée du 30 septembre 1983 et de faciliter la réoccupation des biens vacants, il demande l'approbation d'un projet de convention d'études à passer avec la société provençale d'équipement. Le montant de l'étude s'élève à 240 000 F H.T.

Accord du conseil pour signer la convention à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique que les crédits prévus au budget pour aider les propriétaires au ravalement des façades de leurs immeubles sont de 80 000 F pour 83. Il propose que le plafonnement soit fixé à 8 000 F.

Accord du conseil

6. ZONE AGRO ALIMENTAIRE DU PLAN ROMAN :

Monsieur le Maire fait part au conseil du projet de convention avec le Cabinet BLEZAT-FERRAT qui construit l'abattoir municipal et l'abattoir AUDIBERT opur la définition du plan d'ensemble de la Z.A.C. et l'enquête de faisabilité : étant bien entendu que ce plan d'ensemble doit être établi en étroite concertation avec les utilisateurs. Chaque utilisateur choisissant son maître d'ouvrage. Montant de l'étude : 50 000 F hors taxe.

Accord du conseil à l'unanimité.

7. ADHÉSION DE LA COMMUNE A L'I.T.A.C. :

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur l'adhésion de la commune à l'institut des technologies appropriées pour le codéveloppement. La cotisation étant de 20 F par an.

Avis favorable du conseil à l'unanimité.

8. ÉCOLE DE MUSIQUE : demande de subvention à la région pour la réalisation d'un auditorium.

Monsieur le Maire fait part au conseil du montant des travaux de restauration de la chapelle, située dans les locaux de l'école de Musique, qui serait utilisée comme auditorium. Ceux-ci s'élèvent à 662 290,00 F. Monsieur le Maire indique qu'il y aurait lieu de demander une subvention la plus élevée possible au conseil régional.

Accord du conseil à l'unanimité.

9. HALTE ROUTIÈRE :

Monsieur le Maire informe le conseil du projet de halte routière dont les locaux se situeraient à côté de la Mairie au niveau de l'Avenue de la Libération, un escalier permettant d'accéder à la Place de la République.

Le projet envisagé il y a quelques années de halte routière à la gare SNCF a été abandonné du fait de son coût trop important (construction et rond point très onéreux) et aussi à cause de son éloignement du centre ville.

Il faut penser que ce sont surtout les personnes âgées qui utilisent le car. Le projet actuel est financé par la Chambre de Commerce qui sur une dépense totale de 500 000 F a voté une aide de 300 000 F et empruntera les 200 000 F restants. Les annuités d'emprunt seront payées par la Commune qui couvrira cette charge en faisant payer une location aux entreprises utilisatrices.

Accord du conseil par 28 voix pour 1 abstention.

10. ACHAT DU TERRAIN MASSOT-DEVEZE CADASTRE AV 161 SURFACE 9 110 M² :

Lors du dernier conseil municipal, celui-ci avait décidé l'achat du parc MASSOT-DEVEZE. Mais pour bénéficier d'une subvention plus importante de la région il y aurait intérêt à acheter la totalité c'est-à-dire le parc plus le terrain situé entre l'avenue Jean Moulin et l'Avenue Alsace Lorraine estimé à 9 110 M². L'estimation des domaines est de 100 000 F, les propriétaires sont d'accord pour le vendre à 120 000 F.

Avis favorable du conseil par 28 voix pour 1 abstention.

11. ACHAT DU TERRAIN GEYNES :

Monsieur le Maire fait part du projet d'achat du terrain GEYNES, pour l'implantation du futur camping. Cet achat se ferait sous condition d'un échange de parcelles de 580 m², la commune achetant les 1 808 M² restants de la parcelle. L'évaluation des domaines est de 35 F le M² soit 63 280 F au total.

Accord du conseil par 28 voix pour 1 abstention.

12. ESTIMATION DE LA PROPRIÉTÉ PESCE :

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y aurait lieu de prévoir assez vite le départ des Services techniques des locaux qu'ils occupent aux Combes afin d'une part de les regrouper et en un seul lieu et d'autre part de pouvoir envisager la construction d'un centre de secours pour le canton. En ce moment, les services techniques sont éparpillés dans plusieurs locaux dont certains sont loués pour un montnat de 65 000 F par an à la charge de la Commune. Or, il s'avère que la propriété PESCE située au Gand et composée d'une maison, d'un vaste garage et de 3100 m² de terrain, est en vente. Monsieur le Maire a demandé une estimation des domaines. Le montant des annuités du prêt serait compensé en grande partie par les loyers que la commune n'aurait plus à payer. Aussi le Conseil municipal à l'unanimité moins 1 voix autorise le Maire à engager les négociations en vue de l'acquisition de la propriété PESCE.

13. TRANSFERT DE COMPÉTENCES : Circulaire ministérielle

Monsieur le Maire donne lecture d'une circulaire du Ministère de l'Intérieur traitant du transfert de compétences faisant suite aux nouvelles lois sur la décentralisation.

AFFAIRES DIVERSES :

• **Fond départemental de la taxe professionnelle :** nuisances dues aux ouvrages E.D.F. ce fond subventionne des travaux publics grâce à des redevances payées par E.D.F. Un programme annuel de travaux doit être élaboré par chaque commune qui a sur son territoire des ouvrages E.D.F. tels que barrages, usines, canaux... Pour 1984, la commune de SISTERON demande l'inscription d'une digue en rochements le long du Buech pour protéger les terrains de tennis. Coût estimé 660 000 F subventionnés à 40 %.

Accord du conseil

• **Office d'H.L.M. :** Demande de garantie pour l'immeuble du jalet. Monsieur le Maire fait part de la demande de la société H.L.M. d'une garantie de la commune sur un emprunt de 1 200 000 F destiné à la construction de 6 logements au Jalet. Il est bien entendu que la commune devenue propriétaire du rez-de-chaussée de l'immeuble du jalet va quant à elle aménager une halte-garderie.

• **Modification de l'échelle indiciaire de Monsieur REBOLLO, Professeur de Musique.** Monsieur le Maire rappelle que l'Ecole de Musique fonctionne dans d'excellentes conditions. Il y a plus de 200 participants aux cours. Monsieur REBOLLO, Professeur de Musique municipal a été nommé Directeur de l'école de musique jusqu'à maintenant il était rémunéré sur la base de 15/16 de son traitement. Devant l'accroissement de ces heures de cours, Monsieur le Maire propose qu'il soit rémunéré sur la base de 16/16 de son traitement.

• **E.D.F. :** Réfection du réseau de la vieille ville. Monsieur le Maire rappelle que la 1e tranche de travaux effectués conjointement par E.D.F. et la commune pour mettre en terre dans la vieille ville les cables téléphoniques avait été effectuée en 1982. E.D.F. propose une 2e tranche pour terminer la mise sous terre des cables. Ces travaux seraient financés à 50 % par E.D.F. par Accord du conseil

• **Adhésion de la commune à la Fédération Mondiale des villes jumelées :** Monsieur le Maire pense qu'il serait nécessaire d'adhérer à la Fédération Mondiale des Villes Jumelées étant donné que désormais SISTERON est jumelée avec l'ESPAGNE et l'ALLEMAGNE.

Accord du conseil à l'unanimité.

• **Assurance Hôtel de Ville :** Bris de glace. Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'Hôtel de Ville n'est pas assuré pour bris de glaces et qu'il convient de remédier à cet état de fait. La prime annuelle serait de 3 200 Frs. Accord du conseil à l'unanimité. D'autre part, Monsieur le Maire souhaite qu'une étude soit faite pour assurer le patrimoine (tableaux) de la Cathédrale et Mairie.

• **Election à la C.N.R.A.C.L. :** Monsieur le Maire invite les conseillers à voter pour désigner les représentants des collectivités au conseil d'administration de la Caisse Nationale de retraites des Agenst des Collectivités Locales. Après dépouillement les 4 candidats suivants sont désignés :

M. RITONDALE Léopold	22 voix
M. PETIT André	21 voix
M. BOSQ Jean-Louis	18 voix
M. BODIN Yves	17 voix

• **Classe de neige :** Monsieur le Maire propose que la participation soit portée à 110 F. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

• **Sapin de Noël des écoles Maternelles :** Monsieur le Maire propose que la participation soit portée à 55 F par élève. Accord à l'unanimité.

• **POUR INFORMATION :**

- Suite à la demande du conseil municipal, la D.D.A.S.S. vient d'accorder une subvention de 40 000 F pur le fonctionnement de télé-alarme.

- Monsieur le Maire donne lecture du règlement de la Bibliothèque Municipale approuvé par le Comité Consultatif.

- Monsieur le Maire fait part du compte rendu de la réunion du 13 octobre 1983 réunissant des représentants de la D.D.E. de la D.D.A.S.S. et de la Société H.L.M. Le Nouveau Logis. Cette réunion avait pour objet l'aménagement d'une R.P.A. dans l'ancien couvent des visitandines. L'enquête de faisabilité porte sur 70 Logements obligatoires. Un concours d'architecture sera lancé limité aux architectes du Département. Il sera financé à parts égales par la société d'H.L.M. et l'Etat. Les travaux débuteront fin 84 dans le meilleur des cas.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire invite Monsieur ROLLAND, M. et Mme JULIEN respectivement présidents du syndicat d'Electrification SISTERON-VOLONNE et du syndicat d'Irrigation BUECH-DURANCE à faire un compte rendu des activités de leurs syndicats.

Monsieur le Maire demande ensuite si des questions sont à poser.

• **Monsieur MOUCHEZ :** Chenil. IL n'y a plus eu d'Assemblée Générale depuis 2 ans. Les chiens sont en bonne santé mais les installations sont dans un état qui nécessite des travaux urgents. S'il n'y a pas d'accord possible avec les responsables actuels du chenil, il faudra alors faire appel au Commissaire de la République.

• **Monsieur LEMOINE :** Problème des ordures ménagères. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il se préoccupe de ce problème et qu'il a organisé dans son bureau une réunion avec Messieurs les Conseillers Généraux de la Vallée du Jabron et de SISTERON et le Président du SIVOM en vue de la création d'un Syndicat Intercommunal de ramassage des Ordures Ménagères.

• **Carrefour de la Poste :** Dernièrement un accident mortel a profondément ému la population. M. Le Maire a décidé une modification du plan de circulation avec une protection accrue des piétons. Ce plan va être étudié par les Commission intéressées et sera présenté ensuite au conseil.

• **Monsieur TEMPLIER :** quand les travaux du Jalet commencent ? M. le Maire informe le conseil municipal que l'appel d'offre a eu lieu et que les travaux débuteront en Janvier 1984.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 H 05.

© VILLE DE SISTERON

MEPHISTO
Marchez sur un épais tapis
NOUS SOMMES LES AUTHENTIQUES
UNE COPIE RESTE UNE COPIE
MEPHISTO

JULIEN
Votre Chausseur

Arbell
HABILLE MIEUX VOS PIEDS.

- Semelle latex absorbant les chocs = marchez sur un épais tapis de mousse
- évite la fatigue
- économise votre énergie
- ménage votre colonne vertébrale
- pour hommes, femmes

NOTEZ BIEN L'ADRESSE : 112 RUE DE PROVENCE

mutuelle familiale de sisteron

1963 - 1983
de 0 à 15 000 personnes
20e ANNIVERSAIRE

NOUVEAUX MUTUALISTES
conditions exceptionnelles d'adhésion

* 3 mois de cotisations gratuites sauf mutation
* Prise en charge de vos soins médicaux et chirurgicaux au 1er octobre
* Un séjour 3 personnes à Chamonix
Tirage au sort parmi les nouveaux adhérents

SISTERON : 16, avenue des Arcades 61.14.94

R.O.S.

Roue d'Or Sisteronaise

La Roue d'Or Sisteronaise tiendra son Assemblée Générale le samedi 3 Décembre 1983 à 20 h 30, dans sa salle de réunions (29) au troisième étage de l'ancien Lycée duTivoli (Montée de la Citadelle). Tous les coureurs anciens ou nouveaux, parents et sympathisants sont priés d'assister à cette importante réunion. Rappelons l'ordre du jour :

- Rapport moral et financier pour l'année 1983
- Compte-rendu de la section courses
- Prévisions d'activités pour 1984
- Questions diverses
- Renouvellement des adhésions au club
- Election du Bureau

Toutes les personnes désireuses de pratiquer le cyclisme de compétition, du minime au vétéran, sont cordialement invitées à cette assemblée.

SISTERON ★RACING TEAM★

LE SPORT AUTOMOBILE EST REPRÉSENTÉ PAR UNE ÉCURIE A SISTERON

En effet, pendant la période estivale, nous avons assisté à la naissance du SISTERON RACING TEAM, dont la majorité des membres participent régulièrement à des Rallyes et Courses de Côtes.

Les objectifs du S.R.T. sont avant tout, la promotion du Sport Automobile par les Rallyes, en se mettant à la disposition de tous les amateurs, débutants ou non, dans ce Sport.

Les membres du S.R.T. sont des bénévoles pratiquant en vrais amateurs leur passion et prêts à accueillir dans leur Association tous les fervents de ce Sport.

Pour tout renseignement complémentaire, il suffit de téléphoner au siège du S.R.T. au 61.10.77 heures de bureau.

★ FOOTBALL CORPORATIF ★

L'ÉQUIPEMENT outsider de ce début de saison

En consultant le classement après la 8e journée et bien qu'une équipe celle des MUNICIPAUX compte un match de retard, nous voyons que le championnat 83/84 est plus serré que les précédents avec en tête des formations inattendues. Ne parlons pas de 04 EXPRESS, COMMERÇANTS ou ARTISANS qui chaque année jouent un rôle, mais d'équipes comme l'ÉQUIPEMENT et la SAPCHIM 1. Des surprises sont certainement à prévoir en cours de saison mais personne ne s'en plaindra. Par contre, deux formations déçoivent cette année, MOULLET et surtout MONTLAUR qui n'a pas encore gagné un match.

RÉSULTATS :
MOULLET/ÉQUIPEMENT 1-3 — ARTISANS/HOPITAL 3-0

- **10e journée LUNDI 5 DÉCEMBRE 1983**
19 H : ARTISANS/GTME, 20 H : SAPCHIM 1/MONTLAUR
- **Vendredi 9 décembre 1983 :**
18 H : MUNICIPAUX/ÉQUIPEMENT, 19 H : SAPCHIM 2/HOPITAL et 20 H : SAPCHIM 1/04 EXPRESS.
- **Arbitrage :** MOULLET

- **RAPPEL :** Soirée familiale du foot-corpo le dimanche 4 décembre 1983 à 16 h à l'ALCAZAR avec de nombreux lots à gagner.

JUDO-CLUB SISTERON

★★★

Dimanche 27 novembre 83, la salle VALLIER à MARSEILLE accueillait le championnat de Provence Junior et un criterium Minime et cadet. Le matin était réservé au junior. En moins de 60 kg, Gilles BONNET s'incline au premier combat. Il n'est pas arrivé à trouver son rythme, à se mettre dans le combat et après cette défaite, il n'a pas été repêché. Malgré cet échec, nous restons persuadés que Gilles actuellement en sport étude à MARSEILLE est très fort et qu'il saura à l'avenir nous le prouver.

L'après-midi en minime, Moins de 34 kg, André DE MACEDO se classé 3e, c'est pour lui une bonne performance tenant compte du fait qu'il est 1e année minime et qu'il s'agissait de sa première sélection au niveau de la ligue. En moins de 42 kg, Denis DESSAUD est également 3e. Il est 2e année minime, l'année dernière il avait eu des succès en rencontre amicale mais ne s'était pas classé au niveau provençal. Nous pensons qu'il pourra faire encore mieux à l'occasion du championnat de ligue en mars.

Chez les cadets en moins de 50 kg, Vincent SCHMALTZ est 5e. C'est déjà bien mais nous sommes persuadés qu'il aurait pu faire beaucoup mieux ayant dominé le vainqueur pendant tout le combat et se faisant battre à 4 secondes de la fin.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

Le vendredi 26 s'est tenue la première réunion préparatoire au tour d'AUVERGNE, à l'ordre du jour : Arrêt définitif du circuit. Départ le samedi 26 à 7 h 30, 8 étapes, 35 participants :

SISTERON - LAMASTRE : 192 km 3 cols
LAMASTRE-AUBUSSON : 166 kms
AUBUSSON - AUBUSSON : 120 kms, 5 cols
AUBUSSON, BORT les ORGUES : 132 Kms
BORT les ORGUES - CHAUDES AIGUES : 172 kms 7 cols
CHAUDES AIGUES - AUROUX : 148 Kms
AUROUX-VALLON POnt d'Arc 142 kms
VALLON Pont d'Arc - SISTERON 178 kms 1 col

Soit un total de 1250 km, 16 cols

Ce circuit a été conçu afin de satisfaire tous les participants réservant entre les cols et autres difficultés un temps pour le paysage et la visite avec la traversée du plateau Ardéchois, THIERS, La forêt des bois noirs, le parc régional des Volcans, St Nectaire, le circuit des lacs, les gorges de la DORDOGNE, SALERS, les monts du Cantal, les gorges de la TRUYÈRE, le viaduc de GARABIT, les sources thermales, les gorges de l'ALLIER, le mont GERBIER des JONCS, Les gorges de l'ARDÈCHE, La route des vins (côtes du RHÔNE).

La prochaine réunion se tiendra début mars 1984 avec à l'ordre du jour réceptions des cyclos d'HERBOLZHEIM dans les familles et désignatin des capitaines de route et serres files.

DIMANCHE 4 DÉC. : *Départ 9 h : SISTERON, ST ETIENNE les ORGUES et retour 60 kms.*
LUNDI 5 DÉC. : *Féminines 14 H, marche*
MERCREDI 7 DÉCEMBRE : *14 h, jeunes.*

Nous rappelons à tous les sisteronais que la première traversée du Mollard à la marche ainsi que le cross auront lieu le dimanche 18 décembre. Cette épreuve est libre et gratuite, ouverte à tous et aura lieu en matinée. Une grande journée sport pour tous en perspective et de l'ambiance.

SISTERON - VÉLO

RÉSULTATS DU 27 NOVEMBRE

- **COUPE DES ALPES (2e tour) :** CHABOTTES I, S.V. 2

L'équipe I, toujours amoindrie, s'est qualifiée pour le prochain tour de la Coupe des Alpes, en disposant difficilement de CHABOTTES. Disputée par un temps exécrable et sur un petit terrain gorgé d'eau par endroit, cette rencontre, malgré les conditions climatiques peu propice à la pratique du football, s'est déroulée sous un rythme rapide, le ballon circulant d'un camp à l'autre. A la 5e minute, un tir terrible de A. PELLIER était renvoyé par le poteau. Une minute plus tard, CELERIEN adressait une passe en retrait à son gardien, malheureusement le ballon était freiné par une flaque ce qui profitait à un attaquant local plus prompt qui reprenait la sphère et d'un tir tendu lobait JACQUES avancé (I à 0 pour CHABOTTES). Vexés par ce but, les sisteronais faisaient le forcing et prenaient la direction du jeu, mais jouant trop petit et par passe courte, ils n'arrivaient pas à développer leur supériorité technique face à des adversaires volontaires et présents sur tous les ballons. A la 16e minute, sur une balle mal captée par le portier hautalin, l'avant centre BURLE de la tête remettait les 2 équipes à égalité (CHABOTTES I, SISTERON VÉLO I). La mi-temps survenant sur ce score de parité. Les sisteronais abordaient la reprise à cent à l'heure et en 3 occasions, il fallut tout le brio du dernier rempart local pour éviter la marque d'évoluer. Ecartant mieux le jeu et jouant plus sur les ailes, les sisteronais montraient un visage différent qu'au cours des 45 premières minutes et se créaient des bonnes occasions. A la 56e minute, un tir à ras de terre de A. PELLIER terminait sa course dans les filets adverses (2 à 1 pour SISTERON). Loin de se décourager et faisant preuve de beaucoup de volonté, les locaux réagissaient et tentaient le tout pour égaliser. Néanmoins, les visiteurs ne baissaient pas le pied et réalisaient d'excellentes combinaisons, essayant d'imposer leur jeu et de creuser l'écart au tableau d'affichage. Une reprise de DUPARCHY s'écrasait sur la transversale. La fin de la rencontre jouée avec conviction et dans un excellent esprit, était sifflée par l'officiel, sur la qualification des sisteronais qui poursuivent ainsi leur carrière en Coupe des Alpes. Les vainqueurs : JACQUES, COLBERT, SERVAIS, CELERIEN, ORTEGA, GUERRI, PELLIER A., JOURDAN, BURLE, VANET, DUPARCHY, MUNOZ, BLANC.

- **CADETS EXCELLENCE (7e Journée) :** GAP 6, S.V. I

Les cadets ont perdu sévèrement à GAP. Joué sur un terrain détrempé à la limite du praticable, ce match a tourné nettement à l'avantage des gapençais qui ont su mieux s'adapter aux circonstances climatiques. Les sisteronais n'ont pas à rougir de cette défaite car ils ont affronté une belle formation locale qui a justifié sa place de leader. Il est dommage que certains joueurs n'ont pas eu leur rendement habituel et ont manqué de combativité.

- **Minimes excellence (7e journée) :** GAP 7, S.V. 2

Les minimes, malgré l'ampleur du score, ont réalisé une fois de plus une 1e mi-temps satisfaisante (2 à 2) mais se sont effondrés en 2e période en encaissant 5 buts sans en rendre un seul.

- **Pupilles (Championnat, 7e journée) :** S.V. I, GAP 0

Les pupilles se sont bien repris après leur déconvenu à ST AUBAN, en battant par le minimum leurs homologues gapençais. L'unique but de la partie a été marquée par LOTA en 2e mi-temps. A signaler la brillante prestation du gardien local BOURDIN. Grâce à cette victoire, les protégés de MOLLET et DELACROIX occupent la tête du classement avec 4 succès et 2 défaites. Félicitations à tous les joueurs suivants : *BOURDIN, SEBANI, MAZONI, CLEMENT, SANCHEZ, BENKADI, SLIMANI, AMIELH, LOTA, SAUTEL, MICHEL, TRICOT, LEOUFFRE.*

PROGRAMME DU 4 DÉCEMBRE 1983

Promotion de ligue (8e journée) : *VEYNES/S.V. à 15 H à VEYNES*
2e division (8e journée) : *PEIPIN/S.V. à 15 H à PEIPIN*
Cadets (Coupe) : *LARAGNE / S.V à 9 H à LARAGNE*
Minimes (Coupe) : *FORCALQUIER/S.V. à 10 h 30 à FORCALQUIER*
Pupilles (Coupe) : *S.V. / MALIJAI à 10 H 30, stade P. LANZA*

★ SOIRÉE FAMILIALE ★

D'ores et déjà, nous avisons tous les amateurs de loto que le SISTERON-VÉLO organise sa traditionnelle super soirée familiale le **DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 1983** à partir de 16 h, salle de l'Alcazar, avec plus de 20 lots de valeur et en super prime : **I MAGNÉTOSCOPE et 1 VÉLO BI CROSS.** Dès à présent, réservez cette date, vous passerez une agréable soirée au cours de laquelle les heureux gagnants ne seront pas déçus par l'importance des lots. De quoi satisfaire les plus passionnés.

TENNIS-CLUB SISTERONAIS

★★★ ★★★ ★★★

- **Championnat départemental par équipes «jeunes»**

La deuxième journée de ce championnat s'est déroulée, par un temps exécrable, dimanche 27/11/83. Grâce au gymnase, les 3 rencontres prévues à SISTERON ont pu se dérouler normalement. Par contre, la rencontre DIGNE / SISTERON en cadettes, a été reportée au samedi 3 décembre en raison de fortes pluies. 2 victoires pour 2 défaites, tel devait être le bilan, on ne peut plus moyen, du T.C.S.

RÉSULTATS

- **Catégorie poussins :** à SISTERON, Ste TULLE bat TCS 3/0
STRULOVICI Fabien (ST) bat BAILLY Sébastien (S) : 6/0-6/0
ESCORIZA Nicolas (ST) bat ROMAN Franck (S) : 6/1-6/0
MICHEAU Stéphanie (ST) bat FONTANA Claire (S) : 6/1-6/0

- **Catégorie Benjamines :** à Sisteron, SISTERON bat VINON par 3 à 0 :
COMBELAS Sophie (S)(30/2) bat BEREHOUC Sophie (V) : 6/1-6/1
DORMOY Coralie (S) bat SEGUY Caroline (V) : 6/0-6/2
COMBELAS-DORMOY (S) battent BEREHOUC-MARTINEZ (V) : 6/3-6/0

- **Catégorie Benjamins :** à Digne, SISTERON bat DIGNE 3/0
VINARD-VIAL Ken (S) bat RIPERT Benjamin (D) : 6/3-7/5
DUPARCHY Boris (S) bat MALRIC Philippe (D) : 6/0-6/0
VINARD-VIAL-DUPARCHY (S) battent RUPERT-LEMIÉRE (D) : 6/2-6/1

- **Catégorie Minimes garçons :** à SISTERON, DIGNE bat SISTERON par 2 à 1 :
NOTEBAERT Nicolas (D) bat BAZILE Fabien (S) : 6/2-6/0
CARETTO Stéphane (D) bat SALVADOR Alain (S) : 6/0-6/3
BAZILE-SALVADOR (S) battent CARETTO-VALENSI (D) : 6/4-6/4

- **RENCONTRE DU 4 DÉCEMBRE 1983 :**
- SISTERON / VINON (Poussins) ; ST TULLE / SISTERON (Benjamines) ; FORCALQUIER / SISTERON (Minimes garçons) ; SISTERON / MANOSQUE (Cadettes)

L'équipe «BENJAMINES» est exempte, et la rencontre cadettes DIGNE/SISTERON (report du 27/11/83) se déroulera le samedi 03/12/83 à DIGNE.

© VILLE DE SISTERON

«Le petit coin des Délices»

★ Côtes de porc à la sauce Piquante ★

(pour 4 personnes)

• Ingrédients :

- 4 côtes de porc (1,5 cm d'épaisseur)
- 2 oeufs, 1/2 tasse de chapelure
- 1/4 tasse d'huile, 2 cuillères à soupe de beurre
- 2 cuillères à soupe de câpres.
- 1/3 tasse de concentré de bouillon de boeuf délayé dans de l'eau.
- Sel, poivre fraîchement moulu.

• Préparation :

Battre les oeufs, saler, poivrer. Hâcher grossièrement les câpres. Tremper les côtes dans l'oeuf puis dans la chapelure.

Dans une poêle, faire cuire à feu vif, 10 minutes de chaque côté, les côtes. Jeter l'huile.

Dans cette même poêle, mettre les câpres, le beurre et le bouillon.

Faire de nouveau cuire 10 Minutes à feu doux.

Servir les côtes avec leur sauce de cuisson.

A vos poêles !
M.B.

optique durance

TIERS PAYANT aux adhérents de la Caisse Chirurgicale

PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

TOUT POUR L'AGRICULTURE
Saingor SAINGRAL
Ets MAGNAN S.A.R.L.
La Maubuissonne ★ 04200 SISTERON ★
Tél. (92) 61.15.41
ENGRAIS ★ PRODUITS PHYTOSANITAIRES
ALIMENTS DU BETAIL COFNA ★ GRAINS
POMMES DE TERRE ★ FRUITS

DécoService
S. A. R. L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 Sisteron
vous propose un grand choix de :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.
(OUVERT LE LUNDI) TEL. 61.25.18

climax CHAUFFAGE
L'échelon national est maintenant représenté dans votre département par la Société :
ALPES CHAUFFAGE
Les Omergues - 04200 SISTERON
• Une équipe à votre service pour tous vos problèmes de chauffage et d'économie d'énergie.
• Possibilités de la visite d'un technicien conseil sans engagement de votre part sur **simple appel :** 61.23.33 ou 68.43.12.
• Un financement à votre convenance pourra vous être proposé pouvant aller jusqu'à 100 %.

TELE du 3 au 9 décembre 83

TF1

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
12.00 Bonjour, bon appétit
12.30 La séquence du spectateur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Amuse-gueule
14.05 Série «Starsky et Hutch» n° 12
14.55 Grand ring dingue
15.35 C'est super
16.00 Dessins animés
16.30 Histoires naturelles
17.00 Série «Pause café» N° 6
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Auto-Moto
19.15 Actualités Régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 Série «Dallas» n° 2
21.25 Droit de réponse
22.55 Etoiles et toiles

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
10.30 Le jour du Seigneur
12.00 Télé foot 1
13.00 TF1 Actualités
13.25 Série «Le joyeux bazar»
13.55 Jeu «J'ai un secret»
14.30 Champions
17.30 Les animaux du monde
18.00 «Franck, chasseur de fauves» n°4
19.00 7/7 le magazine de la semaine
20.00 TF1 Actualités
20.35 «On a volé la cuisse de Jupiter» film avec Anie GIRARDOT, Philippe NOIRET & Francis PERRIN film de Philippe de BROCA.
22.20 Sports dimanche
23.05 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 5 DÉCEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 La croisée des chansons
14.25 Film «Trente litres de super» avec Manfred HEIDMANN
15.50 Documentaire
18.00 Feuilleton «Le provocateur»
18.15 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 «La beuaté du diable» film avec Michel SIMON, Gérard PHILIPPE et Simone VALÈRE.
22.15 SAGA

★ ★ ★ ★

MARDI 6 DÉCEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
14.05 PIANO-pianiste
14.25 Série «Amicalement votre» n° 4 «Une rancune tenace»
16.20 Forum du mardi
17.30 Le paradis des chefs (Malaisie)
18.00 Candide caméra
18.15 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 Au bois lacté avec Stephan MELDEG et J. CANSELIER
22.40 Balle de match

★ ★ ★ ★

MERCREDI 7 DÉCEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Un métier pour demain
13.50 Vitamines
16.40 Jouer le jeu de la santé
16.45 Temps X
17.55 Jack Spot
18.15 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 Politiques Chevènement contre Peyreffite.
21.55 Le monde est un théâtre
23.25 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 8 DÉCEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Objectif santé
15.30 Quarté en direct de Vincennes
18.00 Candide caméra
18.15 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.35 Emission d'expression directe
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Nyne» avec Madeleine ROBINSON, Henri GARCIN et Annie NOEL.
21.50 L'art au monde des ténèbres N° 1 : Les origines
22.45 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
18.00 Candide caméra
18.15 Le village dans les nuages
18.40 Variétoscope
19.15 Actualités régionales
19.40 Les petits drôles
20.00 TF1 Actualités
20.35 Variétés «Château magique» avec Dominique WEBB
21.40 La vie de Berlioz n° 5
22.40 Bravos
23.25 TF1 Actualités + 5 jours en bourse

A2

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
11.10 Journal des sourds et des malentendants
11.30 Platine 45
12.00 A nous deux
12.45 A2 Journal
13.35 «Ah quelle famille» N° 9
14.00 La course autour du monde
14.55 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
17.50 Les carnets de l'aventure
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 «Champs-Elysées» Variétés
22.05 Les enfants du rock
23.20 A2 Journal

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
10.30 Gym tonic
11.15 Entrez les artistes
12.45 A2 Journal
13.20 Si j'ai bonne mémoire
14.25 Série «Remington Steele» n° 4
15.20 L'école des fans
16.05 Dessin animé
16.25 Thé dansant
17.05 Série «Les invités» n° 2
18.00 Dimanche magazine
19.00 Stade 2
20.00 Journal
20.35 La chasse aux trésors
21.40 Documentaire
22.30 Désirs des arts
23.00 Journal

★ ★ ★ ★

LUNDI 5 DÉCEMBRE
12.00 Midi informations météo
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.50 Légende de J. Adams et l'ours
16.00 Apostrophes
17.40 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Le rendez-vous politique d'A2
21.55 Le petit théâtre
22.25 Documentaire «Americano»
23.25 A2 Journal

★ ★ ★ ★

MARDI 6 DÉCEMBRE
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Série «La légende de James Adams et l'ours Benjamin» n° 6
15.45 La chasse aux trésors
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeux des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Dossiers de l'écran avec un film «J'ai tué mon fils» (1977) avec Ben GAZZARA 8 Robby BENSON
23.15 Journal

★ ★ ★ ★

MERCREDI 7 DÉCEMBRE
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Les carnets de l'aventure
14.25 Dessins animés
15.00 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.10 Le théâtre de Bouvard
19.30 A2 Journal
19.58 FOOTBALL : Coupe U.E.F.A. Anderlecht / Lens 1e mi-temps
21.00 2e Mi-Temps
21.55 Cinéma-Cinémas
22.55 A2 Journal

★ ★ ★ ★

JEUDI 8 DÉCEMBRE
12.08 L'académie des neuf
12.45 A2 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Téléfilm : «Duel à Santa Fe»
16.35 Un temps pour tout
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.37 Expression directe
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Le tour d'écrou» n° 2
21.45 Musiques au coeur
23.00 Journal

★ ★ ★ ★

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
12.08 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 La légende de J. Adams
15.45 Téléfilm : Les voiles de la gloire
16.40 Itinéraires
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Thérèse Humbert» n° 4
21.35 Apostrophes
23.00 Ciné-club : «Les feux de la rampe» Charlie CHAPLIN.

FR3

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
12.30 Les pieds sur terre
13.30 Horizon
14.00 Entrée libre
16.15 Liberté 3
17.30 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'Inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Agatha CHRISTIE n° 10 : «Un noël pas comme les autres»
21.25 Merci Bernard
21.55 Soir 3
22.15 Confrontations
22.30 Musiclub
23.20 Soir 3

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
10.30 Mosaïque
17.30 FR3 Jeunesse
18.45 L'écho des bananes
19.40 RFO Hebdo
20.00 Fraggle Rock
20.35 Regard sur la France : Voyage au pays de Rimbaud
21.35 Court métrage français
22.05 Soir 3
22.30 Cinéma de minuit : Cycle Henry King : «Le pacte» avec Tyrone POWER, Madeleine CARROLL & Georges SANDERS
0.25 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

LUNDI 5 DÉCEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cycle Alain DELON, Film : «Traitement de choc» avec Annie GIRARDOT, Alain DELON Michel DUCHAUSSOY et Robert HIRSH. Film de JESSUA (1972)
22.05 Soir 3
22.25 Thalassa
23.10 Prélude à la nuit.

★ ★ ★ ★

MARDI 6 DÉCEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 La dernière séance E. MITCHELL
20.50 Film «Les cavaliers» avec John WAYNE, William HOLDEN
22.45 Tex Avery
23.05 Soir 3
23.25 Film «Le monde lui appartient» avec Gregory PECK et Anthony QUINN (1951)

★ ★ ★ ★

MERCREDI 7 DÉCEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cadence 3
21.50 Soir 3
22.10 Génération frontière film avec Jean DASTÉ et Maledeine MARIE Production FR3 Nancy
23.05 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

JEUDI 8 DÉCEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. : «L'Inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 «Pouic-Pouic» film avec Louis DE FUNES, Jacqueline MAILLAN Mireille DARC, Guy TRÉJEAN Philippe NICAUD et Daniel CECCALDI (1963)
22.00 Soir 3
22.20 Boite aux lettres
23.20 Agenda 3
23.25 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 B.D. «L'inspecteur Gadget»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 VENDREDI magazine d'information proposé par André CAMPANA
21.30 Soir 3
21.50 Flash 3
22.35 Prélude à la nuit

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour : *1 AN :* **100 F.** ☐ - *6 MOIS :* **50 F.** ☐

SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

JEU N°11

Apprenez à connaître les feuilles

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra la photo d'une feuille d'arbre régional. Il vous faudra reconnaître cette feuille photographiée par M. José HUGUET et nous indiquer à quel arbre elle appartient.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à :
STUDIO PHOTO - 53 rue Saunerie - 04200 SISTERON

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....
Adresse : .....
L'arbre à laquelle appartient la feuille est un : .....
.....
Question Subsidiaire (afin de départager les gagnants) :
Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La réponse du Jeu n° 10 était une feuille «d'If». C'est Mlle MALAVAL Sandra, 36 av. du 8 mai à 04200 SISTERON qui gagne donc les 50 Frs qui étaient en jeu avec 7 réponses exactes. A vos plumes pour le jeu N° 11 !

Vous aimez la photo ?

Portraits
Studio & extérieur
Sisteron
Reportages
Mariage - Sport
Photos à domicile

HUGUET J.

53, rue Saunerie 04200 ★ SISTERON Tél. 61.09.98

Jusqu'au 31 décembre 1983

LIQUIDATION TOTALE

★ DU STOCK ★

« MAISON VERNET »

Rue Droite - SISTERON

Rabais consenti à la Caisse

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

«LA GAULE SISTERONNAISE»

Compte-rendu d'ALEVINAGE 1983

★★★★★

- 300 000 ALEVINS FARIO : Buech, Durance, Mezien, Jabron, Sasse et affluents.
- 50 000 TRUITELLES FARIO : Mezien, Jabron, Sasse et affluents
- 50 000 TRUITELLES ARC-EN-CIEL : Durance et Buech
- 3500 TRUITES FARIO de 20 à 22 cm : Mézien, Jabron, Sasse et affluents
- 8000 TRUITES ARC-EN-CIEL 18 cm : Buech et Durance
- 12 000 TRUITES ARC-EN-CIEL 20/23 cm : Buech & Durance
- 2000 CARPES : Lac de SISTERON
- 2000 TANCHES : Lac de SISTERON

Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92) 68.40.98

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS-MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **10,00 F T.T.C.** ★ *DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)*
REMISES : *2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %*

Semaine du .....
TOTAL T.T.C. .....
Parution après paiement
☐ Chèque
☐ Espèces

SURDITÉ

Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades. Tél. 61.15.60
04200 SISTERON

GRAS Alain

• PLOMBERIE •
• ZINGUERIE •
Chauffage Central

Les Plantiers - Sisteron
Tél. 61.14.41

★ Cinéma ★

«Le Rex»

★ ★ ★

Du 3 au 6 décembre 21 h
«LE MARGINAL»
Avec Jean-Paul BELMONDO dans un film de Jacques DERAY. Le Commissaire Jordan est envoyé à Marseille pour diriger la brigade des stupéfiants. Il va devoir affronter un caïd de la prostitution et de la drogue... Flic intègre, il est connu pour ses méthodes un peu spéciales : «Marginales»...

Mercredi 7 décembre 21 h
«LE CHOIX DE SOPHIE»
Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le juen Stingo a quitté son sud natal pour New York. Il trouve une chambre à Brooklyn et ne tarde pas à faire connaissance avec ses voisins : Sophie et Nathan, personnages exhubérants, excessifs, passionnés et violents...

Du 8 au 11 décembre à 21 h
«FLASHDANCE»
Le film de l'année. Avec Jennifer BEALS. Son corps est possédé par la musique et par la danse. Le grand succès de ce début de saison.

LE R.P.R. A LA RENCONTRE DES FRANÇAIS

★★★ ★★★ ★★★

- Rendre aux français confiance en eux-mêmes et en la France,
- Permettre à chacun d'exercer sa responsabilité en mettant l'état à sa juste place
- Redresser l'économie de la France en libérant l'entreprise.
- Donner aux français les moyens de choisir leur vie
- Libérer la culture et l'éducation des contraintes bureaucratiques

Dans les prochains jours, chaque militant devra susciter autour de lui un dialogue sur les 5 grands thèmes du projet politique du R.P.R., rendu public, lors du congrès extraordinaire du 23 janvier 1983.

Cette campagne nationale lancée par le R.P.R. a pour but de mieux faire connaître nos propositions.

Afin que notre campagne soit efficace, nous vous invitons à participer :

RÉUNION DE FORMATION

Dimanche 11 décembre à partir de 9 h 00 au Moulins du Jabron, LES BONS ENFANTS — 04200 SISTERON

(Repas de midi pris sur place avec participation aux frais)

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES : M. HYSOULET au 61.10.71 ou B. ANTOINE au 61.25.58

Le Responsable Cantonal,
Membre du Comité Départemental : M. HYSOULET

★ La parole est aux lecteurs ★

Cette semaine, c'est un habitué du SISTERON-JOURNAL, Maître GARETTO qui reprend le «dialogue» au sujet de l'article paru dans notre journal du 12 novembre 1983 en première page.

«Mlle GUILLERMIN a le don de pré-science puisqu'elle connaît la teneur des articles publiés dans le SISTERON-JOURNAL, avant même leur parution. Elle m'attribue d'autre part le texte de l'article relatif à Monsieur BADINTER, alors qu'il était signé «Parti Socialiste Section de Sisteron», dont je ne suis que le secrétaire. C'est sans doute l'illustration de l'objectivité du SISTERON-JOURNAL qui, s'il n'est plus «politique» depuis son changement de direction est devenu un journal d'opinion. C'est son droit, encore convient-il de le souligner.

Elle me remercie de m'être abaissé pour répondre à la petite personne qu'elle déclare être. Elle devrait savoir qu'un débat d'idées n'est jamais avilissant et que l'ÉGALITÉ est l'un des trois principes fondamentaux de notre République. Elle invoque par ailleurs le premier, la LIBERTÉ, mais elle semble oublier le troisième : la FRATERNITÉ.

Pour elle, un assassin est un «irrécupérable» qui ne mérite que d'être, à son tour, légalement assassiné. Elle devrait essayer de comprendre les raisons qui ont fait d'un être humain un criminel et considérer si notre société est exempte de tout reproche dans les motivations de son acte. Si l'exemplarité de la peine de mort avait une quelconque valeur dissuasive, la catégorie des assassins n'existerait plus depuis longtemps.

L'histoire a malheureusement donné des exemples des «solutions radicales» : c'est pour tenter d'éviter que de telles monstruosités ne se reproduisent que j'ai fait du respect kantien de la «forme humaine» mon principe directeur essentiel.

Charles GARETTO

Réponse :

Non, Maître GARETTO, je n'ai pas le don de pré-science et c'est parce que je travaille à la rédaction du SISTERON-JOURNAL que je connais la teneur des articles avant leur parution. Je crains, hélas, qu'une fois de plus vous ayez prouvé que vous n'étiez pas capable de bien cerner le problème posé ou bien faites-vous exprès à l'image de ceux que vous admirez, de détourner sans cesse la question. Je n'ai pas l'impression d'assister à un débat d'idées comme vous l'écrivez, mais à un monologue à sens unique dans lequel vous vous complaisez à tourner en rond. Comment osez-vous interpréter à votre façon ce que je n'ai jamais dit ? Je ne permets à personne de penser à ma place car s'il y a encore quelque chose de bon dans cette république, j'entends bien en profiter. Non, pour moi, ce n'est pas l'assassin qui est irrécupérable, mais la victime et si vous avez fait du respect kantien de la «forme humaine» votre principe directeur essentiel, vous devriez essayer de viser moins haut que Kant en ce qui concerne votre lecture et d'acheter le journal quotidiennement, car peut-être n'êtes-vous pas au courant de ce qu'il se passe tous les jours, cela expliquerait d'ailleurs bien des choses !

E. GUILLERMIN

PETITES ANNONCES

DIVERS

VENDS fumier de mouton 160 F m³ livré. Tel. 61.06.84 Monsieur Julien

DINDES fermières sur commande. Tél. Le Borni au 68.45.01.

PORTAL Baptiste VENDS bois chauffage. Tél. 64.14.55

VENDS Ch. coucher 3 pièces, roues cloutées GS, Tel. 61.31.38

VENDS poele et cuisinière mazout de Diétrich, bon état. Tél. 61.29.35

VENDS état neuf deux fauteuils style campagnard, velour vert amande. Prix à débattre. Tél. 61.18.49

VENDS bois chauffage sec (chêne). Tél. 61.24.01 après 17 H

IMMOBILIER

SISTERON A VENDRE centre ville vue sur le lac appart. F4 rustique + 40 m², terrasse aménagée, chauf. central + cave + grenier avec ou sans garage. Tél. (92) 61.18.05 H.R. et lundi ou 61.01.67 H.B.

A LOUER local commercial (bail tous commerce) dans centre commercial 18 magasins CHÂTEAU-ARNOUX. Tél : 64.34.96 H.B.

Dans villa neuve, appartement F3 A LOUER. Tél. 61.02.17

AUBIGNOSC, VENDS maison 100 m², Tél. 64.27.14

Près de Stations de ski et lac de SERRE-PONÇON, Particulier VEND chalet 3, 4 pièces 76 m² habitable, orientation sud, cheminée et intérieur rustique, chauffage air pulsé, terrain boisé 1100 m² Altitude 1200 m, près de Seyne-les-Alpes : 400 000 Frs, tél. : (92) 64.19.10.

AUTO-MOTO-CARAVANE

VENDS Cyclomoteur PEUGEOT 102 bleu, prix à débattre, s'adresser à M.. ANDRE Gendarmerie 61.00.33

VENDS voiture JAGUAR 4L 2 année 66, prix à débattre. Tél. 64.27.14

VENDS DATSUN 120 A année 77, très bon état Tel. H.R. 65.00.47

A VENDRE mobylette très bon état. Tél. H.R. 61.07.86

TRAVAIL

VOUS Madame qui êtes dynamique nous vous offrons activité temps partiel, statut V.R.P., voiture indispensable. Pour tous renseignements Tél. 78.60.96 Matin.

© VILLE DE SISTERON